

District de Poitiers

Poitiers, le 13/02/2023

Pôle Technique

Nos réf. :

Vos réf. : PC 86157 21 X0030

CAS DE LA PLAINE représentée par VALECO

adresse du terrain objet de la demande :

Lieu-dit la plaine 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

**Direction Départementale des Territoires de
la Vienne**

À l'attention de Mme Martine BONNEAU

20 rue de la Providence

Affaire suivie par : Ludovic FIBICH

Tél. : 05 49 30 52 41

Courriel : ludovic.fibich@developpement-durable.gouv.fr

86000 POITIERS


Objet : Avis sur le PC pour la construction d'une centrale agrisolaire photovoltaïque au sol + 2 postes de transformation + 1 poste de livraison + 1 citerne (41m³) + clôtures + 3 places de stationnement + 3 bâtiments agricoles (1000 m²) (projet ouest).

- Vu la situation de la parcelle,
- Vu la géométrie et la configuration de la Route Nationale 147 située à l'adresse désignée,
- Vu l'état des lieux,
- Suite à la note du demandeur (VALECO) reçue le 10 février 2023 suite à nos prescriptions,

J'émet un **AVIS FAVORABLE** à cette demande de Permis de construire :

Observations/Prescriptions :

- *Aucun nouvel accès via la RN147 ne sera autorisé,*
- *Aucun nouvel aménagement du carrefour RN147 route de la Plaine ne sera autorisé,*
- Faire une demande d'alignement si une clôture est prévue,
- Faire une demande de permission de voirie pour tous travaux concernant le domaine public routier,
- *l'assainissement (eaux usées même traitées et eaux pluviales) des projets de champs photovoltaïques, élevage et culture maraîchère ne doit pas s'écouler dans le fossé de la RN147.*

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur Interdépartemental des Routes du
Centre Ouest et par délégation
le chef de district

Pascal COSTA